

09/09/2025

ASRO

Monsieur Claude Reymond

Rue des Terreaux du Temple 6

1201 Geneve

administrateur@asro1918.org

Notification de renouvellement de contrat

Numéro de contrat : 41561269

Date d'expiration : 03/11/2025

Optez pour plusieurs années et réalisez des économies !

Votre contrat expire. Protégez votre investissement dans la plateforme FileMaker et continuez à recevoir les nouvelles versions. Renouvelez pour une période de plusieurs années afin de réaliser des économies et de profiter du gel de tarifs avantageux en cas de hausse. Si vous ne renouvelez pas avant la date d'expiration, vous ne recevrez plus les nouvelles versions et vous ne pourrez plus ajouter de licences. En outre, si vous choisissez ultérieurement de passer à une nouvelle version, le prix sera cinq fois supérieur au prix indiqué ci-dessous. Si vous avez besoin d'ajouter des licences, veuillez contacter votre représentant Claris, car vous êtes susceptible d'avoir droit à des remises de niveau supérieur. Dans le cas contraire, veuillez choisir l'une des options de renouvellement suivantes :

☐ **Renouvelez pour 5 ans : économisez CHF 400**

RÉFÉRENCE	QTÉ	PRIX À L'UNITÉ	TOTAL
FM171993LL FileMaker Maintenance Perpetual Users 5yr Non-Profit Education Tier 1	5	CHF 360,00	CHF 1.800,00
		Total (hors taxes)	CHF 1.800,00
		Taxes (le cas échéant)	CHF 145,80
		Total (taxes comprises)	CHF 1.945,80

☐ **Renouvelez pour 4 ans : économisez CHF 285**

RÉFÉRENCE	QTÉ	PRIX À L'UNITÉ	TOTAL
FM171977LL FileMaker Maintenance Perpetual Users 4yr Non-Profit Education Tier 1	5	CHF 295,00	CHF 1.475,00
		Total (hors taxes)	CHF 1.475,00
		Taxes (le cas échéant)	CHF 119,48
		Total (taxes comprises)	CHF 1.594,48

☐ **Renouvelez pour 3 ans : économisez CHF 175**

RÉFÉRENCE	QTÉ	PRIX À L'UNITÉ	TOTAL
FM170965LL FileMaker Maintenance Perpetual Users 3yr Non-Profit Education Tier 1	5	CHF 229,00	CHF 1.145,00
		Total (hors taxes)	CHF 1.145,00
		Taxes (le cas échéant)	CHF 92,75
		Total (taxes comprises)	CHF 1.237,75

☐ **Renouvelez pour 2 ans : économisez CHF 65**

RÉFÉRENCE	QTÉ	PRIX À L'UNITÉ	TOTAL
FM170957LL FileMaker Maintenance Perpetual Users 2yr Non-Profit Education Tier 1	5	CHF 163,00	CHF 815,00
		Total (hors taxes)	CHF 815,00
		Taxes (le cas échéant)	CHF 66,02
		Total (taxes comprises)	CHF 881,02

☐ **Renouvelez pour 1 an**

RÉFÉRENCE	QTÉ	PRIX À L'UNITÉ	TOTAL
FM170949LL FileMaker Maintenance Perpetual Users 1yr Non-Profit Education Tier 1	5	CHF 88,00	CHF 440,00
		Total (hors taxes)	CHF 440,00
		Taxes (le cas échéant)	CHF 35,64
		Total (taxes comprises)	CHF 475,64

Finalisez votre demande de renouvellement en choisissant l'une des options suivantes :

 Signez et renvoyez ce formulaire ou envoyez un bon de commande indiquant un délai de paiement de 30 jours à compter de la réception de la facture à l'adresse de_sales@claris.com.

 Effectuer un virement bancaire : veuillez envoyer les notifications par e-mail à de_sales@claris.com
Bank of America (Dublin):
Kontoinhaber: Claris International
IBAN Nr: IE89 BOFA 9900 6152 4240 86
SWIFT Code: BOFAIE3X

 Contactez-nous par téléphone au +49 (0) 89 31 77 59-70 pour payer par carte bancaire.

Confirmez vos informations personnelles : vérifiez que les informations apparaissant dans la partie supérieure de la page sont correctes. Si des changements sont requis, indiquez les données en question sur ce formulaire, puis renvoyez ce dernier à votre Représentant Claris. Si votre effectif a augmenté depuis l'année dernière, veuillez contacter votre Représentant Claris pour obtenir un nouveau devis.

SIGNATURE

NOM EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

DATE

No BON DE COMMANDE (LE CAS ÉCHÉANT)

L'envoi de ce formulaire signé s'apparente à une commande que Claris International traitera et facturera immédiatement. Tous les paiements sont dus dans les 30 jours suivant la réception de la facture. Le montant de la commande et le nombre d'années seront établis en fonction des informations fournies ci-dessus. Le tarif indiqué dans cet avis de renouvellement est valide pendant 30 jours à compter de la date d'émission de ce formulaire et tous les prix sont indiqués dans la devise applicable. Claris International ne rembourse pas les commandes se rapportant à des contrats de maintenance ou pour licence annuelle. Si une erreur s'est produite lors de votre commande, vous devez contacter Claris International sous 30 jours.